

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** Mesdames DUMONT, WIESENER, NAWROT, CORDONNIER, THIBAUD, CONTOUX, MARTZ,  
Messieurs BURGER, BATOT, GATIMEL, HOUIN, ROUX, CHERY.

Excusés : M. GOUTHIER  
Pouvoir : M. DOTTE pour Mme CONTOUX

Secrétaire de séance : M. ROUX désigné d'office par Madame le Maire.

Aucune remarque n'est formulée sur le précédent CM.

### **1- Récupération des frais de fonctionnement écoles 2019-2020 :**

Mme DUMONT expose la signification du RPI et l'historique du regroupement.  
Aujourd'hui, il n'y a aucun statut juridique définissant le RPI.  
La création du syndicat scolaire a été stoppée en raison de l'appartenance de BENEY (commune de Meuse) à une autre communauté de communes.

Un RDV est en cours de planification avec les membres de RPI, les 2 sous-préfectures (55 et 54), le Sénateur JACQUIN et le député POTIER.

L'implantation du bâtiment est en cours de réflexion.  
Les terrains qui se trouvent à proximité du Collège font partis des baux ruraux.  
Il pourrait y avoir une possibilité d'implantation dans le bourg-centre au niveau de l'école des garçons.  
L'étude de faisabilité menée par le CAUE devrait être prochainement exposée.

La commune de Thiaucourt est la commune d'accueil.  
Elle gère les dépenses de fonctionnement pour les 3 écoles et les autres communes membres remboursent ces frais qui sont répartis.

Clef de répartition du RPI = 50 % aux nombres d'habitant et 50 % aux nombre d'élèves scolarisés.

Frais de transport méridien = Une étude est menée sur la nécessité de maintenir le service méridien.

Total des frais de fonctionnement = 156 335,09 €

Nombre d'élèves = 163

Total communes dérogatoires = 9000 €

Total répartitions RPI = 147 335,09 €

CF pièce annexée = Tableau de répartition.

Après débat, le Conseil approuve la répartition des frais de fonctionnement à l'unanimité

**2- Proposition d'enveloppe virtuelle, part élève sur demande de l'école.**

Cette part induirait 65 € par élèves et inclurait les dépenses suivantes :

- Fournitures scolaires
  - Matériel divers
  - Sorties
  - Espace numérique
- + 1 bon d'achat pharmacie de 100 €

Le conseil approuve la proposition d'enveloppe virtuelle à l'unanimité.

**3- Frais de transports méridiens 2019-2020 :**

Total frais = 31096,20 €

Nombre d'élèves = 154

Cf pièce annexée = Tableau de répartition.

Le Conseil approuve la répartition des frais de transports à l'unanimité.

**4- Récupération de la charge personnelle médiathèque:**

4h / hebdo

Total 1<sup>er</sup> semaine 2020 = 62h à 14,17 € = 878,54 €

Point de négociation = Réévaluer le nombre d'heures et le coût horaire.

Le Conseil approuve la récupération des charges à l'unanimité.

**5- Validation du titre de paiement baux agricole :**

Mme DUMONT quitte la salle.

Mme THIBAUD prend la parole et informe le conseil de l'origine du litige entre la commune et M. DUMONT.

Un accord a été signé. Il manquait la dernière année de règlement des baux.

3 baux =

- 1097,94 € revalorisé par l'indice de fermage (1,66) = 1116,17 €

- 355,14 € \* 1,66 = 361,04 €

- 464,03 \* 1,66 = 471,73 €

Total = 1948,94 € pour 2019.

Le Conseil Municipal valide le titre de paiement d'un montant de 1948,94 € à l'unanimité.

## **6- Proposition tarifaire la LOCO.**

Mme DUMONT rejoint le conseil.

Une proposition tarifaire est distribuée avec le comparatif des tarifs actuels.

M. GATIMEL intervient pour savoir si le forfait ménage indu le nettoyage de la cuisine.

Un forfait cuisine sera ajouté au forfait ménage.

Les montants du forfait cuisine seront identiques à ceux du foyer.

Il est proposé :

- Une baisse des tarifs pour les Thiaucourtois

1 jour - 350 €

2 jours - 500 €

3 jours – 650 €

Le Conseil approuve les tarifs pour les extérieurs et les Thiaucourtois à l'unanimité.

Pour les partenaires, le CM approuve la tarification partenaires à l'unanimité.

Les engagements qui ont été pris avant le 3 juillet 2020 seront tenus.

## **7- Indemnisation acquéreur 1 ère parcelle lotissement :**

Mme Le Maire propose l'annulation de la PFAC (participation forfaitaire sur l'axe communal) pour un montant de 3000 €.

Après débat, le CM approuve l'indemnisation de 3000 € (5contres-2 abstentions).

## **8- Augmentation du temps de Travail d'un agent d'entretien :**

En raison de la suppression d'un contrat contractuel fin septembre 2020, Mme le Maire propose le passage d'un agent à 32h à 35h / hebdomadaire.

Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

## **9- Le droit de place :**

Délibération en cours : 10/11/2009.

Création d'un règlement et d'une convention en cours.

Mme le Maire propose de délibérer sur :

- 10 € / jour d'exposition et non plus au mois.

- Forfait de 2 € pour consommation de l'électricité, avec une caution de 50 € pour la remise de la clé.

Une proposition de 8 € est votée à l'unanimité avec le tarif électricité de 2 € ainsi que la caution.

## **10- Renouveaulement de la ligne de Trésorerie pour 2021 :**

Rappel : Ligne de Trésorerie = 200000 € au 13/01/2020.  
Taux = 0,76 % - Peut-être renouvelée.

Information : Rencontres de la commission finances avec :

- Le percepteur le 10/09/2020 à 18h30 en mairie.
- La sous-préfecture le 29/09/2020 à 9h à Toul.

Le Conseil approuve le renouvellement de la ligne de Trésorerie à l'unanimité.

## **11- CCID Commission des impôts directs :**

Validation des 2 personnes du CM + 5 personnes externes au CM.  
Envoi de la liste à la commission.

Le Conseil valide la liste à l'unanimité.

### **Informations :**

- Exposé du dossier standard mairie
- ORANGE 386 € HT/an, arrêt en août (maintenance = 1158 € HT).  
16/06/2017 = 78€ / mois.
- LOCAM = location du standard  
Arrêt juin 2018 anticipé.
- NC PARTNER / GRENKE  
20/02/2018 : 300 € / mois pour 63 mois (en service).
- DLL  
12/11/2019 589 € HT / mois pour 63 mois.  
Total 37107 € HT.
  - Matériel dans son carton = standard + 6 postes.
  - + 2 portables IPHONE / SAMSUNG introuvables.
- Proposition de rachat de la maison dite « catéchèse »  
2 personnes intéressées. La commune s'est rapprochée d'un notaire.
- Mise à disposition des masques.
- Les masques restants seront distribués aux agents communaux.
- Mise en place de Play Fip, suite à l'obligation de la collectivité de proposer une solution de paiement par voie dématérialisée.
- Réflexion sur location YD  
Le Conseil valide une location unique à l'unanimité.
- Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2020.
- Fête patronale - 10 Octobre – Feu d'artifice + animation.

- Camion pressoir le 23 septembre 2020 Rue des Promenades, organisé par la CC + présence du camion outillage.
- 5 septembre – Défilé de la commémoration de Thiaucourt.
- Les prochains conseils se dérouleront à 19h30.

***Fin de séance : 23h***